

PROCÈS-VERBAL

Le JEUDI 16 juin 1966.

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité permanent de l'immigration et du travail se réunit aujourd'hui à onze heures et demie du matin.

Présents: Les honorables sénateurs Hnatyshyn (*président*), Beaubien (*Provencher*), Bélisle, Cook, Croll, Fergusson, Flynn, Fournier (*De Lanaudière*), Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Gershaw, Gladstone, Grosart, Hugessen, Lefrançois, Macdonald (*Cap-Breton*), McElman, Paterson, Pearson, Prowse, Rattenbury, Roebuck et Vaillancourt.—(22)

Aussi présent: M. E. Russel Hopkins, secrétaire légiste et conseiller parlementaire.

Le bill C-2 intitulé «Loi modifiant la Loi sur les justes salaires et les heures de travail» est lu et étudié article par article.

Sur une motion présentée par l'honorable sénateur Croll il est décidé que le Comité recommande que soit autorisée l'impression de 800 exemplaires en anglais et de 300 exemplaires en français de ses délibérations au sujet du bill C-2.

Les témoins suivants sont entendus: *Du ministère du Travail:* L'honorable John R. Nicholson, ministre, George V. Haythorne, sous-ministre, Harris S. Johnstone, directeur de la Direction des normes du travail. *De l'Association des constructeurs canadiens (The Canadian Construction Association):* M. C. Stafford, président du Comité des relations ouvrières et Peter Stevens, directeur des relations ouvrières.

Il est convenu qu'un mémoire et deux lettres rédigés en commun par l'Association des constructeurs canadiens et l'*Association of International Representatives of the Building and Construction Trade* (L'Association des représentants internationaux de l'industrie de la construction et du bâtiment) soient déposés auprès du secrétaire du Comité.

Sur une motion de l'honorable sénateur Bélisle, il est décidé que le bill C-2 soit rapporté sans amendement.

Attesté.

Le secrétaire du Comité
Frank A. Jackson.